Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 7

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Alfred Savoye

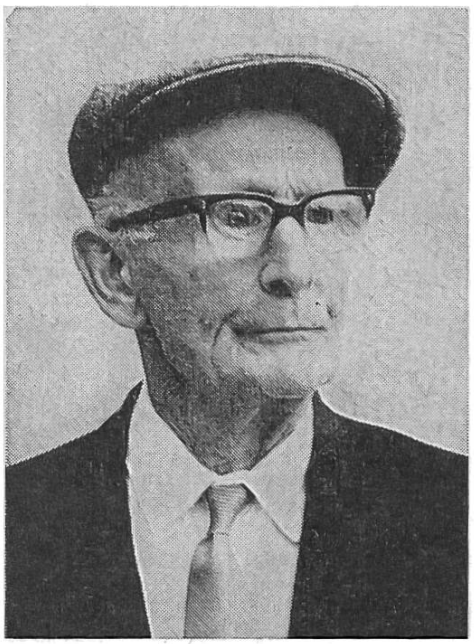

ancien membre de la Section de Lucens, est décédé le 18 mai. Ses nombreux amis en sont attristés et regretteront les amicales conversations qu'ils avaient avec lui.

La famille Savoye est originaire du val d'Aoste. Deux frères, Séraphin, l'aîné, un an avant Ambroise, père d'Alfred, ont quitté leur grandiose vallée, pour la Suisse. Ils ont traversé à pied le Grand-Saint-Bernard et ont travaillé quelque temps à Estavayer.

Ils se sont installés à Lucens en 1879, fondant un modeste atelier de petite mécanique et apportant un goût inné de l'apiculture. Ils eurent d'abord des ruches de paille. Sans doute prirent-ils une part active à la fondation de la section apicole et y jouèrent-ils un rôle important.

Alfred prit leur relève et fut un membre assidu du comité jusqu'au moment où l'asthme et la baisse de la vue l'obligèrent à se séparer de ses abeilles.

Il partit en 1917 pour la guerre en Italie. A son retour, il reprit son travail à l'atelier de pierres fines avec son fils aîné qu'il eut la douleur de perdre voici quelques années, un peu avant son épouse.

Il n'existe plus d'apiculteur Savoye à Lucens, mais à Penthalaz, Lucien Savoye, fils de l'oncle Séraphin, possède un beau rucher de 40 colonies.

Alfred Savoye a son second fils à Romont et une fille à Lausanne, deux enfants très attachés à leurs parents. Tantôt à Romont, à Lausanne ou à Lucens, il y vécut ses dernières années.

A ses enfants, la Section apicole de Lucens présente sa sympathie respectueuse.

L. Bg.

Comptes rendus

Chez les apiculteurs glânois

Dimanche 4 juin, par un temps radieux, 80 membres de la Société d'apiculture de la Glâne, s'en allaient par cars pour une course vers Genève et la Savoie.

Arrivés à Genève à 8 heures ce fut d'abord l'assistance à la messe, dans la nouvelle et magnifique église de St-Pie X, au quartier du Bouchet.

A 9 heures, conduit par nos amis genevois MM. Barbier et Schmidt, nous

avons admiré à Meyrin, situé dans un cadre merveilleux et paisible, un magnifique rucher très bien tenu par son propriétaire M. Scherrer.

M. Barbier, président de la section genevoise, souhaita la plus cordiale bienvenue aux apiculteurs glânois et dit sa joie de les recevoir à Genève. Au nom de la section, il offrit un délicieux vin du terroir, qui fut fort apprécié.

Une visite à l'aéroport de Cointrin, permit à chacun d'assister à l'arrivée et au départ de nombreux et puissants avions de différentes nations.

Au cours du dîner très bien servi à l'hôtel des Vieux Grenadiers, d'aimables paroles furent prononcées par MM. Barbier et Schmidt. M. Chassot, président de la Glâne, remercia nos amis genevois pour leur accueil très chaleureux et pour la préparation de notre visite à Genève, en les assurant que nous gardons le meilleur souvenir.

L'après-midi, ce fut le départ vers le lac du Bourget, Aix-les-Bains et retour vers Annecy où nous avons admiré ce joli pays de lacs et de montagnes qui a beaucoup de ressemblance avec la Suisse.

Au cours de la soirée, un excellent souper fut servi à l'Hôtel Dent-de-Lys, aux Paccots, par la famille Michel et son gracieux personnel. La renommée culinaire de M. Michel, qui s'étend bien au-delà des frontières du canton, fut à nouveau confirmée, car chacun put apprécié la qualité du menu et satisfaire les exigences de son estomac.

M. et Mme Michel furent félicités pour la finesse du menu et remerciés pour leur accueil si sympathique.

Des chants populaires, dirigés par M. Chassot, mirent le point final à cette belle journée dont chaque participant en garde un durable souvenir.

Nous remercions aussi le comité qui s'est dévoué pour l'organisation de cette agréable promenade.

j. c.

Convocations

Gros-de-Vaud

Course du 23 juillet à Arbois : départ d'Echallens, place de l'Hôtel de Ville à 6 h. 45. Inscription en versant 13 francs par participant au compte de chèque postal 10-4475, Société d'apiculture, Echallens. Dîner à Arbois : 13 francs ; pour ceux qui le désirent veuillez s.v.p. le mentionner au dos du coupon.

Se munir d'argent français, de la carte d'identité ou passeport. Délai d'inscription : 15 juillet et naturellement les dames sont cordialement invitées.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons à tous les apiculteurs de la société que la traditionnelle réunion de Coppi aura lieu le *16 juillet prochain à 14 heures.* La mise en hivernage sera le thème présenté par M. Meier. Le tonnelet de bière fera également partie de l'ordre du jour.

Le comité.

Section apicole de Sion et environs

Le comité de la section rappelle à ses membres la date du dernier cours apicole de la saison : à Sion, le 29 juillet, à 13 h. 30, au rucher de M. Robert Praz, à Wissigen ; à Savièse, le 30 juillet, à 13 h. 30, au rucher de M. Cyrile Héritier, à Granois.

Le comité.

Section de Cossonay

Nous rappelons à tous nos membres que deux sorties sont prévues pour le mois de juillet. Le 9, celle de Plagne, dont toutes les indications vous sont données sur les circulaires reçues, et l'autre le 23 juillet, à la vallée de Joux, pour visiter les ruchers de nos membres ; rendez-vous à 10 heures sur la place de La Praz. Prière de s'inscrire jusqu'au 12 juillet chez M. Cosandier, de Penthaz, tél. 87 18 55, en annonçant le nombre de places libres disponibles dans les voitures particulières. (Indemnité au chauffeur : 3 fr. par personne.)

Que chacun réserve ces dates.

M. C.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle le lundi 10 juillet 1967, au local rue de Cornavin 4, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : Les travaux du mois.

Contrôle du miel. Les sociétaires qui ont encore du miel à contrôler sont priés de s'adresser sans retard auprès de M. A. Paschoud, chef de gare, Chambésy.

La société dispose encore de quelques reines carnioliennes à un prix favorable. S'adresser au président : A. Barbier, chemin d'Aïre 40, à Aïre.

On peut avoir des raisons de se plaindre et n'avoir pas raison de se plaindre. V. Hugo.

C'est dans la contemplation de la nature et dans l'étendue de son propre cœur qu'il faut chercher ses réflexions et ses pensées.

O. Pirmez.

Les abeilles ne piquent plus

Vareuse « **Hermetic** », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). **Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.**

Prix : Fr. suisses 23.50 port inclus

Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « **Hermetic** »

Fr. 7.50 port compris

Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.

OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON
(Loire) FRANCE

Pour un bon imprimé :

Corbaz S.A.
Montreux